

CHARTRE DE JOUEUR ET JOUEUSES DU CERN RUGBY CLUB MEYRIN SAINT-GENIS

Préambule

En tant que joueurs et joueuses de l'équipe sénior de rugby, nous nous engageons à respecter les valeurs fondamentales de notre sport et à contribuer activement au développement de notre club. Cette charte énonce les comportements et les engagements attendus de chaque membre du club. En adhérant au CERN Rugby Club Meyrin Saint-Genis, nous nous engageons à respecter les principes suivants :

- 1. Respect** Respecter les coéquipiers et coéquipières, les adversaires, les arbitres, et le public en toute circonstance. Adopter une attitude courtoise et exemplaire sur et en dehors du terrain.
- 2. Fair-Play** Promouvoir un jeu propre et honnête. Refuser toute forme de tricherie, de violence ou de comportement antisportif.
- 3. Engagement** Participer activement aux entraînements et aux matchs, en respectant les horaires et les consignes des entraîneurs. Se préparer physiquement et mentalement pour chaque rencontre.
- 4. Esprit d'Équipe** Favoriser l'entraide et la coopération au sein de l'équipe. Soutenir et encourager les coéquipiers et coéquipières, quelle que soit la situation.
- 5. Dévouement** Dédier du temps et des efforts pour le développement du club. Participer aux activités de promotion, de collecte de fonds et aux événements organisés par le club.
- 6. Implication** S'impliquer dans la vie du club en assistant aux réunions, en aidant lors des événements et en contribuant aux initiatives visant à renforcer la cohésion et l'image du club.
- 7. Développement Personnel** Chercher constamment à s'améliorer sur le plan personnel et collectif. Accepter les critiques constructives et travailler à corriger ses faiblesses.
- 8. Respect des Installations** Prendre soin des installations sportives et du matériel mis à disposition. Participer activement au nettoyage et au rangement après chaque utilisation.
- 9. Intégrité** Agir avec honnêteté et intégrité dans toutes les situations. Refuser toute forme de dopage ou de comportement contraire à l'éthique sportive.
- 10. Communication** Communiquer de manière ouverte et transparente avec les membres de l'équipe et les responsables du club. Partager les informations et les préoccupations pour favoriser un environnement de confiance et de respect mutuel.

Conclusion

En souscrivant une licence de joueur ou joueuse, je m'engage à respecter et à promouvoir ces principes tout au long de la saison. Je comprends que mon comportement influence non seulement ma propre performance, mais aussi l'image et le succès de notre club.

Ensemble, nous pouvons bâtir une équipe **forte, solidaire et respectée.**

